République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Méthodes-Habillement

Niveau V : Brevet de technicien Supérieur

INFEP/0146/18/18/A

République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Méthodes-Habillement

Niveau V : Brevet de technicien Supérieur

Programme de formation par apprentissage est relatif à la spécialité intitulée: **Méthodes Habillement** nouvellement introduite dans la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnels (Edition 2018) afin de répondre aux besoins exprimés par les industries nationales.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions	
BENYAMINA Rabéa	PSFEP Chargé de l'Ingénierie Pédagogique / Conceptrice de programme	IFEP Birkhadem - Alger	
KHIARI Hassiba	PSFEP Chargé de l'Ingénierie Pédagogique	IFEP Birkhadem - Alger	
ZOUGHELECHE Salim	D. Technique (Professionnel)	EATIT M'sila	
DILMI Ahmed	Méthodiste (Professionnel)	EATIT M'sila	
MILI Abbas	D. Production (Professionnel)	EATIT M'sila	

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	Curriculum du métier (spécialité)	12
4.1.	Objectif principal du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13
4.3.	Synthèse du curriculum	15
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	67
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	84
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	84
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	84
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	84
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	85
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	86
5.2.4.	Formation complémentaire	86
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	87
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	87
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	87
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	88
543	Examen de fin d'apprentissage	88

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte » de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP).
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « Profil du métier Méthode Habillement » présente l'identification du métier Méthode Habillement, le domaine d'activité/ description du métier Méthode Habillement, les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier Méthode Habillement» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice :
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise :
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Méthodes Habillement
Code spécialité	THC1802
Branche professionnelle	Textiles Habillement Confection
Durée de la formation	30 mois
Niveau d'accès	3 ^{ème} AS
Niveau de qualification	V
Diplôme sanctionnant la formation	Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S)

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le technicien Supérieure en **Méthodes Habillement** est un technicien qualifié, qui a pour mission d'identifier les meilleures méthodes de production en tenant compte des normes de la qualité, des coûts et des délais et il fait le lien entre les différents services de l'entreprise.

3.3. Capacités professionnelles

Le Technicien Supérieur en Méthodes Habillement est capable de :

- Vérifier avec le bureau d'étude la faisabilité et la fabricabilité d'un produit ;
- Etudier et déterminer les procédés, moyens et modes opératoires ;
- Mettre en œuvre les moyens de production nécessaires (machines, opérateurs, matériels et équipements.....);
- Etudier les postes de travail ;
- Participer à l'implantation des machines ;
- Améliorer la productivités (produits) ;
- Réduire les coûts de production et optimiser la productivité;
- Participer à la gestion des stocks.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

Physiques:

- Ne présente pas d'handicap moteur ;
- Une bonne vue.

Intellectuelle:

- Qualités d'écoute et d'analyse des problèmes ;
- Sens de responsabilité :
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Qualité de communication et de l'ouverture vers les autres et être prêt à recevoir une multitudes d'information soit de la part des clients ou l'atelier ;
- Très bons sens d'organisation ;
- Rigoureux et méthodique.

Eclairage:

• Un bon éclairage naturel et artificiel est nécessaire dans les ateliers et le bureau.

Température :

- Magasin : Conditionné ;
- Bureau : Ambiante.

Risques professionnels:

- Magasin : Risques d'allergie à la poussière ;
 - Maladies professionnels liées aux bruits des machines ;
 - Accidents liées aux machines.
- Bureau : Stress, Fatigue (physique et morale).

3.5. Responsabilité du travailleur

Matérielle (équipement, outillage) :

- Magasin: Aucune;
- Bureau : Responsable sur les divers documents techniques et outils de travail.

Décisionnelle (prise de décision) :

• Il est appelé à prendre des décisions sur l'industrialisation des produits.

Morale:

• Il doit travailler en respectant les normes, les délais et la qualité de produit.

3.6. Evolution dans la carrière

Selon cadre réglementaire (Chef service méthodes, Chef département).

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel :
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement :
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier Méthodes Habillement sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Technologie et processus de production
Champ d'activité 03 :	Aménagement des ateliers
Champ d'activité 04 :	Gestion de la qualité
Champ d'activité 05 :	Gestion de la production
Champ d'activité 06 :	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement liées au métier
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Appliquer les notions de la technologie textile
- Appliquer les notions de base de dessin technique
- Appliquer les notions de base de l'organisation scientifique de travail
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Champ d'activité 02 : Technologie et processus de production

- Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de coupe
- Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de piquage
- Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de finition

Champ d'activité 03 : Aménagement des ateliers

- Organiser les moyens de production dans l'atelier de coupe
- Organiser les moyens de production dans l'atelier de piquage
- Organiser les moyens de production dans l'atelier de finition

Champ d'activité 04 : Gestion de la qualité

- Participer au contrôle de la qualité à la réception
- Participer au contrôle de la qualité à la coupe
- Participer au contrôle de la qualité en cours de fabrication
- Participer au contrôle de la qualité de produit fini

Champ d'activité 05 : Gestion de la production

- Réduire les coûts de production et optimiser la productivité
- Participer à la gestion des stocks

Champ d'activité 06 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- Appliquer la méthodologie d'élaboration de projet de fin de formation

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 22

Durée de la formation : 30 mois Volume horaire total : 4600h

		Durée et lieux de formation				
N° du module	Titre du module	E.F.P	Entre	prise	Total	
module		Théorie	Pratique			
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	06	0	18	
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement liées au métier	12	06	0	18	
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul Arithmétique	16	04	0	20	
04	Appliquer les notions de la technologie textile	32	08	0	40	
05	Appliquer les notions de base de dessin technique	14	30	0	44	
06	Appliquer les notions de base de l'organisation scientifique de travail	32	08	0	40	
07	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	10	20	0	30	
08	Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de coupe	40	70	220	330	
09	Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de piquage	50	80	200	330	
10	Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de finition	30	60	170	260	
11	Organiser les moyens de production dans l'atelier de coupe	20	60	320	400	
12	Organiser les moyens de production dans l'atelier de piquage	30	80	410	520	
13	Organiser les moyens de production dans l'atelier de finition	40	60	400	500	
14	Participer au contrôle de la qualité à la réception	10	30	260	300	
15	Participer au contrôle de la qualité à la coupe	20	40	240	300	
16	Participer au contrôle de la qualité en cours de fabrication	20	50	300	370	
17	Participer au contrôle de la qualité du produit fini	15	45	220	280	
18	Réduire les coûts de production et optimiser la productivité	43	80	300	423	
19	Participer à la gestion des stocks	20	50	200	270	
20	Appliquer les notions de base en organisation et gestion d'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40	
21	S'informer sur les éléments d'aides à l'insertion professionnelle	20	15	0	35	
22	Appliquer la méthodologie d'élaboration de projet de fin de formation	20	12	0	32	
	Total en Heures de Formation	530	830	3240	4600	

Total EFP	1360	29.6 %
Total entreprise	3240	70.4 %
Total formation	4600	100 %

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

	To	tal			1 ^{er} semestr	е		2 ^{ème} semest	re		3 ^{ème} semestre	9		4 ^{éme} semestr	е		5 ^{ème} semestr	e
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	18	18	0	18	0	18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 2	18	18	0	18	0	18	-	-	-	-	-	-	-	•	-	-	-	-
Module 3	20	20	0	20	0	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 4	40	40	0	40	0	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 5	44	44	0	44	0	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 6	40	40	0	40	0	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 7	30	30	0	30	0	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 8	330	110	220	70	120	190	40	100	140	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 9	330	130	200	-	-	-	50	100	150	80	100	180	-	-	-	-	-	-
Module 10	260	90	170	-	-	-	-	-	-	90	170	260	-	-	-	-	-	-
Module 11	400	80	320	40	70	110	40	250	290	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 12	520	110	410	-	-	-	-	-	-	90	60	150	20	350	370	-	-	-
Module 13	500	100	400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	180	230	50	220	270
Module 14	300	40	260	40	260	300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 15	300	60	240	40	70	110	20	170	190	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 16	370	70	300	-	-	-	50	100	150	20	200	220	-	-	-	-	-	-
Module 17	280	60	220	-	-	-	-	-	-	40	70	110	20	150	170	-	-	-
Module 18	423	123	300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	0	100	23	300	323
Module 19	270	70	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	0	50	20	200	220
Module 20	40	40	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	0	40
Module 21	35	35	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	0	35
Module 22	32	32	0													32	0	32
Total	4600	1360	3240	400	520	920	200	720	920	320	600	920	240	680	920	200	720	920

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

MODULE : 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

	Saus sampátanasa	Activitée professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires				
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation des voies potentielles pour un futur emploi, 				
1.2	Identifier le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 				

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires						
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres					
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 						

MODULE : 2 Appliquer les règles d'hygiène et de protection de l'environnement liées au métier

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06 h

20

	Sous compétances	Activitée professionnelles à couvrir /	Savoirs théorique	s nécessaires
N'	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifique au métier Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	

	Sous compétances	Activitée professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires				
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
2.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	 Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leur causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles à l'utilisation Des outils et des machines Des matières premières et des produits nocifs Du courant électriques et des gaz Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité) 	 Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportement à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 				

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires				
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protections individuelle et collective	 Définir les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilations, plan d'évacuation et issues de secours) Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation, issues de secours) Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur Appliquer les mesures de protection collective 	Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention				
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'accident Identifier les règles réglementaires de premiers secours et d'assistance aux accidents Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le responsable hiérarchique et/ou le responsable de la sécurité 	sauveteur secouriste de travail (SST)				

	Sauce commétences	Astivités professionnelles à servicie /	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	 Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (aspects généraux) Déterminer les éléments à risque sur l'environnement provenant des activités du métier Identifier les mesures de prévention des effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	 Généralités sur l'environnement : les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement Programme national pour la protection de l'environnement Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets 	

MODULE : 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul Arithmétiques

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 04 h

	Coup compétences	Activités professionnelles à souvrir /	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Appliquer les techniques d'expression, d'écriture et de communication	 Etudier et analyser une commande d'un client Elaborer une commande de matière d'œuvre et/ou de prestations Participer et intervenir lors d'une séance de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc) Maîtriser le langage technique et professionnel et de communication avec les collaborateurs et les clients 	 Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) et leur formulation Formes et objectifs des documents de travail Techniques d'expression et de communication professionnelle liées au métier (spécialité) 	

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	N° professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.2	Utiliser les formules de base du calcul professionnel	 Appliquer les formules de base de calcul professionnel lié au métier Déterminer et calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages Etudier, analyser et élaborer des documents et ou rapports (bilans) statistiques Utiliser des paramètres et/ou des indicateurs de résultats ou de performance 		 Les bases du calcul professionnel Rappel des notions fondamentales de physique et de chimie Les paramètres d'évaluation et d'analyse de quantités Les règles de calcul de rapports et de taux
3.3	Appliquer les principes fondamentaux de la géométrie en matière de plans et/ou de schémas	 Elaborer des tracés, des plans de travail et/ou des schémas Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes 		 Les notions de base de dessin et de tracés de plans de travail et/ou de schémas Rappel des règles de calcul de périmètres, de surfaces et de volumes
3.4	Utiliser les unités de mesures	 Identifier les unités de mesures Convertir des unités de mesures 	Les instruments de mesures liés au métier (spécialité)	 Les unités de mesure Conversion d'unités de mesure

MODULE: 4 Appliquer les notions de base de la technologie textile

Durée de la formation Théorie 32 h Pratique 08 h

	Sous compétonoss	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	Identifier la matière textile	 Identifier la matière textile Provenance Domaines d'utilisation Identifier les caractéristiques de la matière textile Identifier les fournitures et accessoires 	 Définition de la matière textile Classification de la matière textile d'après leurs origine Caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques de la matière textile Les thermocollants Les fermetures à glissière 	 Notions sur la chimie Notions sur la physique
4.2	Appliquer les procédés de filature et tissage	 Déterminer l'utilisation des fils et tissus Appliquer les procédés de fabrication de fil Appliquer les procédés de fabrication de tissu 	 Notion sur les fils Utilisation des fils Titrage des fils Modes de filature Notion sur le tissage Utilisation des tissus Métiers à tisser Modes de tissage Etude des armures Présentation des pièces de tissu 	Notions sur la chimie

	Sous compétonoss	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.3	Appliquer les procédés de traitement de la matière textile	 Appliquer les procédés de blanchiment Appliquer les procédés de teinture Appliquer les procédés d'impression Appliquer les procédés d'apprêts 	 Le blanchiment Définition et but Blanchiment des fibres cellulosiques Blanchiment des fibres animales La teinture Définition et but Teinture par imprégnation mécanique Teinture par imprégnation chimique Matières colorantes employées Différents modes de teinture Entretien des tissus teints L'impression Définition et but Matières colorantes employées Différents procédés d'impression Différents modes d'impression Les apprêts Définition et but Définition et but Définition et but Différents types d'apprêts 	Notions sur la chimie

MODULE: 5 Appliquer les notions de base de dessin technique

Durée de la formation

Théorie 14 h

Pratique 30 h

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	Identifier les représentations graphiques des éléments de base	 Identifier les éléments graphiques permanents Utiliser les traits pour les dessins Appliquer la cotation sur le dessin 	 Définition Formats Cartouche Traits Symboles particuliers Cotation 	MathématiqueInformatique
5.2	Elaborer le dossier technique d'un vêtement	 Représenter un dessin de vêtement Réaliser la nomenclature d'un vêtement Etablir la gamme de montage 	 Définition Les dessins à plats Représentation simplifiée des coutures Coupes et sections Nomenclature Gamme de montage Fiches d'instruction 	MathématiqueInformatique

MODULE : 6 Appliquer les notions de base de l'organisation scientifique de travail

Durée de la formation

Théorie 32 h

Pratique 08 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	Sélectionner les méthodes de travail	 Identifier les principes de l'organisation scientifique de travail Identifier les principes de la simplification de travail Mesurer les temps de travail 	 Définition Etude des principes de l'organisation rationnelle de travail Règles fondamentales de la simplification de travail Le chronométrage Gamme de montage 	Mathématique
6.2	Appliquer les méthodes de travail	 Diviser le travail Choisir le lancement Choisir la méthode de travail 	 Division rationnelle de travail La préparation Le lancement à l'unité Le lancement au paquet Le travail en ligne simple Le travail en lignes multiples Le travail en groupes homogènes Les encours 	Mathématique

MODULE: 7 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 20 h

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriq	ues nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres Notion de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD ROM, lecteur de disquette, le	
7.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leurs connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	l'informatique et principales définitions • Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD ROM, lecteur de disquette, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web Cam, le scanner, etc. • Directives et précautions de raccordements des différents	

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriq	ues nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.2	Exploiter un microordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser les principales fonctions Exploiter le système Windows 	 Présentation de l'environnement Windows Bureau et fenêtres : Poste de travail, corbeille, menu démarrer Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et Supprimer 	
7.3	Utiliser les fonctions de base d'un logiciel de traitement de textes(Microsoft Word).	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire ; L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression ; Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout) 	

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Définition d'un tableur Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe 	
7.5	Utiliser un logiciel de CAO propre à la spécialité	 Présenter le logiciel de conception par ordinateur (CAO) Exploiter le logiciel de CAO 	 Présentation du logiciel de conception par ordinateur Utilisation de logiciel de CAO Applications sur des exemples simples liés au métier 	

CHAMP D'ACTIVITE 02 TECHNOLOGIE ET PROCESSUS DE PRODUCTION

MODULE : 8 Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de coupe

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 70 h

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Participer à la réalisation des opérations de placement	 Analyser le produit Etudier un placement dessiner un tracé Traiter les matières à motifs modifier sur la forme des pièces de patronage ou sur leurs positionnements 	 Lecture des gabarits Décomposition du produit Règles générales de placement Les règles de placement facilitant la coupe Les moyens techniques Etude des contraintes (matière et patronage) Règles d'imbrication des tailles (techniques de placement) Etude des laizes Placement et laize * Changement de laizes * Recherche de la meilleure laize * Recherche des laizes économiques Jugement d'un placement 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.2	Participer à la réalisation des opérations de traçage-matelassage	 Identifier le matériel de traçage Identifier les techniques de traçage Identifier le matériel de matelassage Etudier les différentes méthodes de matelassage Choisir la méthode de matelassage 	 Matériel de traçage Le traçage manuel Traçages réalisés par ordinateur Techniques de traçage Les tables de matelassage Les chariots matelasseurs Contraintes de matelassage Méthodes de matelassage Méthodes de matelassage en fonction da la présentation de la matière Méthodes de matelassage en fonction de l'organisation des matelas Méthodes d'élimination des défauts matières Le traitement des nuances Choix de la méthode de matelassage Suivi de la consommation matière 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.3	Participer à la réalisation des opérations de découpage	 Identifier le matériel de découpage déterminer les procédés de découpage Traiter les différentes matières 	 Moyens de fixation des clichés sur le matelas Matériel de coupe * Les ciseaux à main * Les coupeuses électriques * Les appareils de marquage * Appareil à cranter Les procédés de découpage * Les coupeuses à lames * La coupe à l'emporte pièce * Les coupeuses thermiques * Les coupeuses automatiques FAO (Fabrication Assisté par Ordinateur) 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

Duogramma da formation non annuanticaga

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.4	Participer à la réalisation de la préparation des mises en fabrication	 Identifier le compostage et la mise en paquets Etudier les techniques de thermocollage des pièces Identifier les différentes techniques de surfilage des pièces 	 Le compostage Matériel de compostage Composition des paquets Le volume des paquets Identification des paquets Modes de préparation des paquets Systèmes de codification Le thermocollage Machine à thermocoller en continu Presses à thermocoller Le thermocollage à haute fréquence Entoilage par enduction Le surfilage Le surfilage physique Le surfilage chimique 	 Mathématique Hygiène et sécurité

MODULE : 9 Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de piquage

Durée de la formation Théorie 50 h

Pratique 80 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques néc	essaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Décrire les opérations de l'atelier de piquage	 Identifier le matériel de piquage Etudier les machines simples Etudier les machines spéciales 	 La machine universelle Principaux organes Enfilage Utilisations Réglages de la machine Fonctionnement Incidents de marche et réglages Les machines spéciales Principaux organes Enfilage Utilisations Réglages des machines Fonctionnement Incidents de marche et réglages 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité
9.2	Participer à l'entretien des machines	 Identifier les techniques de nettoyage des machines Etudier les systèmes de lubrification des machines de piquage 	 Maintenance préventive de premier niveau Entretien des machines Les différents systèmes de lubrification Gravité ou capillarité Barbotage A pompe A pression 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

MODULE : 10 Participer à la réalisation des opérations de finition

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 60 h

	Saus sampátanasa	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Décrire les opérations de finition	 Identifier le matériel de finition Etudier les machines à cycles Etudier le matériel de repassage Etudier le comportement des étoffes au repassage 	 La machine à cycle Principaux organes Enfilage Utilisations Réglages des machines Fonctionnement Incidents de marche et réglages Le matériel de repassage Le matériel vapeur Les tables de repassage Les utilitaires Les accessoires Le fer à repasser Les presses Incidents de marche et réglages Comportement des étoffes au repassage Entretien des matières textiles Les principes de base de repassage selon l'origine des étoffes Influence des caractéristiques des étoffes sur la qualité de repassage 	Mathématique Hygiène et sécurité

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à conveir / à	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.2	Participer à l'entretien du matériel	 Identifier les techniques d'entretien du matériel Etudier les systèmes de lubrification Identifier les règles d'hygiène et de sécurité au poste de repassage 	 Maintenance préventive de premier niveau Entretien des machines Les différents systèmes de lubrification Gravité ou capillarité Barbotage A pompe A pression Sécurité au poste de repassage 	 Mathématique Hygiène et sécurité

CHAMP D'ACTIVITE 03

AMENAGEMENT DES ATELIERS

MODULE : 11 Organiser les moyens de production dans l'atelier de coupe

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 60 h

	Sauc campátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques néc	essaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	Identifier les moyens de production	 Identifier le matériel de traçage Identifier le matériel de matelassage Identifier le matériel de découpage Identifier le matériel de compostage Identifier les moyens de manutention 	 Matériel de matelassage * Les tables de matelassage * Les chariots matelasseurs Matériel de traçage * Le traçage avec clichés perforés * Le traçage par peinture Matériel de découpage * Les ciseaux électriques * Les coupeuses à lames * Les coupeuses assistées * La scie à ruban * La coupeuse à l'emporte pièces * Les coupeuses thermiques * Les appareils de marquage * Les coupeuses automatiques Matériel de compostage Moyens de manutention 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

	Coup compétance	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques néc	essaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.2	Participer à l'implantation des moyens de production	 Déterminer les surfaces Identifier l'implantation théorique Déterminer l'implantation pratique 	 Définition de l'implantation Surfaces d'implantation * Surface statique * Surface de gravitation * Surface d'évolution Les différents types d'implantation * Implantation historique * Implantation à poste unique et fixe * Implantation fonctionnelle * Implantation en ilots * Implantation par ligne de production Conditions d'étude d'implantation Choix d'une implantation * Selon type d'entreprise et type de production * Démarche de choix Etude de cas 	Mathématique

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques néc	essaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.3	Etudier et simplifier un poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail étudier les différentes ambiances de travail 	 Analyse de travail au poste * Description du poste de travail * Fiche de consignes au poste * Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements * Les mouvements * Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages * Libération des mains * Combinaison de deux ou plusieurs outils * Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Principes de disposition du poste de travail * Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande * Moyens utilisés au poste Amélioration des postures de travail Moyens de manutention Conditions de travail * Eclairage * Bruits * Ambiance de travail * Sécurité au poste de travail 	Mathématique Hygiène et sécurité

MODULE : 12 Organiser les moyens de production dans l'atelier de piquage

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 80 h

	Cour commétence	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques né	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie Les machines universelles Les machines spéciales et programmables * Machines à deux aiguilles * Surfileuses * Surjeteuses * Machines à points de chaînetteEtc. Définition de l'implantation Surfaces d'implantation	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Identifier les moyens de production	 Identifier le matériel Identifier les machines simples Identifier les machines spéciales 	 Les machines spéciales et programmables * Machines à deux aiguilles * Surfileuses * Surjeteuses 	•
12.2	Participer à l'implantation des moyens de production	 Déterminer les surfaces Identifier l'implantation théorique Déterminer l'implantation pratique 	 Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe Implantation fonctionnelle Implantation en ilots Implantation par ligne de production Méthode de chaînons pour tracer l'implantation théorique 	•

	Cour commétences	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques né	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.3	Etudier et simplifier un poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Déterminer l'ambiance de travail optimum. 	 Analyse de travail au poste Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les mouvements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Libération des mains Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Utilisations des guides et butées Utilisation des gabarit adaptés Principes de disposition du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyens utilisés au poste Matériel de manutention Matériel de poste en poste Principes concernant les conditions de travail Conception du poste de travail et des moyens de travail Conception de l'environnement de travail Conception des processus de travail Conditions de travail Eclairage - Bruits - Ambiance de travail Sécurité au poste de travail 	Mathématique Hygiène et sécurité

Duogramma da farmatian non annuarticas ca

MODULE : 13 Organiser les moyens de production dans l'atelier de finition

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 60 h

	Saus samuátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle Mathématique Informatique Hygiène et sécurité Mathématique Hygiène et sécurité
13.1	Identifier les moyens de production	 Identifier le matériel de finition Identifier les machines de finition Identifier le matériel de repassage 	 Les tables de repassage Les presses Les machines poses boutons Les machines à boutonnière Les ourleuses Les brideuses 	Informatique
13.2	Participer à l'implantation des moyens de production	 Déterminer les surfaces Identifier l'implantation théorique déterminer l'implantation pratique 	 Définition de l'implantation Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe Implantation fonctionnelle Implantation en ilots Implantation par ligne de production Méthode de chaînons pour tracer l'implantation théorique Conditions d'étude d'implantation Choix d'une implantation Selon type d'entreprise et type de production Démarche de choix Etude de cas 	•

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques	nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.3	Etudier et simplifier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Déterminer l' ambiance de travail optimum. 	 Analyse de travail au poste Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les mouvements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Libération des mains Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Utilisations des guides et butées Utilisation des gabarit adaptés Principes de disposition du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyens utilisés au poste Matériel de manutention Matériel de poste en poste Principes concernant les conditions de travail Conception du poste de travail et des moyens de travail Conception de l'environnement de travail Conception des processus de travail Conditions de travail 	Mathématique Hygiène et sécurité
		Programme de forn métier (spécialité) : Mét	nation*phPaipPatissage hodes*Hallsillement N 5 * Ambiance de travail	
			* Sécurité au poste de travail	

CHAMP D'ACTIVITE 04

GESTION DE LA QUALITE

MODULE : 14 Participer au contrôle de la qualité à la réception

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 30 h

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques	nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier fournisseur Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 Définition et but du contrôle de réception But de la visite des pièces de tissu Lecture d'un cahier des charges Les normes de qualité Types de défauts rencontrés Défauts visibles (défauts de tissage) Défauts invisibles Classification des défauts Défauts rédhibitoires empêchant l'utilisation du produit Défauts majeurs nuisant à l'utilisation prévue Défauts mineurs diminuant la valeur commerciale du produit Analyse des défauts Paramètres à analyser Enregistrement des défauts Conséquences économiques des défauts localisés 	Mathématique

14.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Identifier le matériel de contrôle Décrire le mode opératoire Décrire la méthode d'organisation du contrôle de réception 	 Le poste de visite des tissus (Visiteuse) Divers dispositifs de contrôle des caractéristiques des étoffes Dynamomètre Abrasimètre Etc. Mode de contrôle Organisation du contrôle de réception dans une entreprise de confection 	 Mathématique Hygiène et sécurité
14.3	Participer au contrôle du produit	 Identifier les différentes méthodes de contrôle Elaborer un diagnostic qualité Identifier les normes de qualité Classer les différents essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 	 Stade de contrôle Types de contrôle * Contrôle par attribut * Contrôle par décompte du nombre des défauts * Contrôle par mesures Tolérances relatives aux critères mesurables Classification des caractéristiques Contrôles physiques de la matière Contrôles chimiques de la matière Rédaction d'un rapport de contrôle 	

MODULE : 15 Participer au contrôle de la qualité à la coupe

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 40 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie Objectif du contrôle à la coupe But de la visite des pièces de tissu Lecture d'un cahier des charges Etudier les critères et tolérances au niveau: De la matière première Du placement Du matelassage Du découpage et de la préparation de la fabrication Du thermocollage Types de défauts rencontrés Classification des défauts de étoffes Défauts apparents localisés Variation de coloris entre pièces de tissu et dans une même pièce Irrégularité des dessins (carreaux) Ecart angulaire Lecture d'un cahier des défauts Hygiène et sécurité Hygiène et sécurité L'exploration Du thermocollage Types de défauts rencontrés Classification des défauts de étoffes Variation de coloris entre pièces de tissu et dans une même pièce Irrégularité des dessins (carreaux) Ecart angulaire L'exploration Analyse des défauts Enregistrement des défauts Conséquences économiques des défauts	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier fournisseur Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 But de la visite des pièces de tissu Lecture d'un cahier des charges Etudier les critères et tolérances au niveau : * De la matière première * Du placement * Du matelassage * Du découpage et de la préparation de la fabrication * Du thermocollage Types de défauts rencontrés Classification des défauts de étoffes * Défauts apparents localisés * Variation de coloris entre pièces de tissu et dans une même pièce * Irrégularité des dessins (carreaux) * Ecart angulaire *Etc Analyse des défauts Enregistrement des défauts 	Hygiène et sécurité

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques né	ecessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie Traitement des étoffes à la coupe Matériel de contrôle au niveau de la coupe Points de contrôle Spécifications de qualité Procédures de contrôle Liste des points à contrôle Contrôle au niveau du placement Présence de toutes les pièces Respect du droit fil, sens du tissu, laizeect Contrôle au niveau du traçage Les crans ou pointages Les tailles Contrôle au niveau du matelassage Le compte de plis Les pertes aux extrémités du matelas Les pertes aux recouvrement Contrôle de découpage Points de contrôle Mathématique Hygiène et sécurité Mathématique Hygiène et sécurité Contrôle au niveau du traçage Les crans ou pointages Les tailles Contrôle de découpage Points de contrôle	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Identifier le matériel de contrôle Décrire-le mode opératoire Identifier les différents points de contrôle 	 Matériel de contrôle au niveau de la coupe Points de contrôle Spécifications de qualité 	Informatique
15.3	Participer au contrôle du produit	 Identifier les différentes stades de contrôle Elaborer un diagnostic qualité Identifier les normes de qualité Décrire les contrôles aux différents stades de la coupe Rédiger un rapport de contrôle 	 Contrôle au niveau du placement Présence de toutes les pièces Respect du droit fil, sens du tissu, laizeect Contrôle au niveau du traçage Les lignes Les crans ou pointages Les tailles Contrôle au niveau du matelassage Le compte de plis Les pertes aux extrémités du matelas Les pertes aux recouvrement Contrôle de découpage 	•

MODULE : 16 Participer au contrôle de la qualité en cours de fabrication

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 50 h

	Sous compétances	Activitás professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques né	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	 Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autr Objectif du contrôle en cours de fabrication Mission du contrôle en cours de Hygiène et sécurité 	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier technique Identifier les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 fabrication Mission du contrôle en cours de fabrication Etude du dossier technique Dessin technique de l'article Description général Fiche de vêtement Tableau de mesures Exigences de qualité Les normes de qualité Types de défauts rencontrés Classification des défauts Analyse des défauts Enregistrement des défauts Conséquences économiques des défauts 	Informatique

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique Chimie professionnelle, au Mathématique, Physique Chimie professionnelle, au Mathématique, Physique Chimie professionnelle, au Mathématique Listes de contrôle en cours de fabrication Listes des points clés à contrôler Eté Eté Cartes de contrôle	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
16.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle		 Détermination des tolérances de fabrication Classement des postes Procédures de contrôle en cours de 	Mathématique	
16.3	Participer au contrôle du produit dans l'atelier de montage	 Identifier les différentes méthodes de contrôle Elaborer un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 	 fabrication Listes des points clés à contrôler Fiches de consignes au poste Cartes de contrôle * Principe * Choix de type de contrôle * Construction des cartes de contrôle 	Mathématique	

MODULE : 17 Participer au contrôle de la qualité du produit fini

Durée de la formation

Théorie 15 h

Pratique 45 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
17.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le cahier de charges Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 Objectif du contrôle du produit fin Types de qualité Lecture d'un cahier des charges Les normes de qualité Types de défauts rencontrés Classification des défauts Analyse des défauts Enregistrement des défauts 	 Mathématique Hygiène et sécurité 	
17.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Identifier le matériel de contrôle Décrire les méthodes de contrôle Identifier les types de qualité d'un produit 	 Poste de contrôle final Méthodes de contrôle * Prélèvement intégral * Prélèvement statistique * Prélèvement empirique Types de qualité * Qualité esthétique * Qualité de résistance * Qualité de confort 	 Mathématique Hygiène et sécurité 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques n	écessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.3	Participer au contrôle du produit	 Identifier les différentes méthodes de contrôle Elaborer un diagnostic qualité Exploiter les normes de qualité Procéder à des essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 	 Méthodes de contrôle Prélèvement intégral Prélèvement statistique Prélèvement empirique Organisation du poste de contrôle final Enregistrement et exploitation des résultats Apports des correctifs aux problèmes rencontrés 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

MODULE : 18 Réduire les coûts de production et optimiser la productivité

Durée de la formation

Théorie 43 h

Pratique 80 h

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à	Savoir théoriques nécessaire	S
N°	Sous compétences professionnelles	couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	Etudier et simplifier un circuit de fabrication	 Analyser la structure et le fonctionnement de l'entreprise de confection Analyser et exploiter un dossier technique Appliquer les règles d'organisation et de simplification de travail Corriger et améliorer les méthodes de travail 	 Types d'entreprise de confection Identification des différentes fonctions de l'entreprise Relations internes à l'entreprise Etude d'un dossier technique Contenu d'un dossier technique d'un vêtement Dessin d'ensemble Dessin de détails d'exécution Etude des consignes de qualité et de fabrication Simplification du travail Etapes de la simplification Symboles analytiques utilisés Analyse de travail au poste Principes et règles d'économie des mouvements Les simogrammes et réduction des temps de cycles de travail Secteurs clés concernés par la simplification P.O.M.P.O.N (Produit, Outillage, Manutention, Poste, Opération, Normalisation) Etude de travail Etude de travail Etude critique du produit (Mode opératoire, Moyens et outils, Temps d'exécution, Manutention) Etude du rendement matières 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à	Savoir théoriques nécessair	es
N°	Sous compétences professionnelles	couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.2	Réduire les temps de fabrication	 Etudier et gérer les en cours Mesurer les temps de fabrication Etudier et analyser les composants d'un coût pour un produit Déterminer le coût minute d'une entreprise Organiser les ateliers 	Mesure des temps de fabrication * Buts * Opération * Choix des moyens de manutention appropriés de poste au poste * Catalogue des temps Détermination des encours Analyse des coûts des entreprises d'habillement Schéma de répartition des coûts Calcul du coût de revient Les salaires Les temps Mesure des coûts de production Mesure d'accoutumance Stabilisation * Gestuelle * Mode opératoire * Fabrication Organisation des ateliers * Qualification * Division de travail * Implantation * Ambiance	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité

MODULE: 19 Participer à la gestion des stocks

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 50 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / technologie Organisation des magasins Entreposage Le classement des articles La normalisation des articles La classification des articles La contrôle des produits Le contrôle des entrées Le contrôle des sorties Le contrôle des retours Le contrôle des existants Valorisation des stocks Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres Mathématique Informatique Hygiène et sécurité	
19.1	Participer aux tâches administratives du magasins	 Réceptionner et contrôler la livraison Ranger les articles dans le magasin de stockage Enregistrer les entrées Conserver les produits Effectuer la sortie des stocks Enregistrer les sorties Valoriser les stocks 	 Entreposage Le classement des articles La normalisation des articles La classification des articles La symbolisation des articles Le contrôle des produits Le contrôle des entrées Le contrôle des sorties Le contrôle des retours Le contrôle des existants Valorisation des stocks 	Informatique

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences Activités professionnelles à couvrir/ professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
19.2	Participer à la classification des stocks	 Procéder aux étapes de la méthode ABC Etablir les représentations graphiques des classes Classer les produits selon les sorties Classer les produits selon leur valeur Utiliser les tableurs 	 Méthodes ABC pour l'analyse des stocks Niveau de stocks Stocks moyens Stocks maximum Stocks minimum Stocks de sécurité Types de stocks Stocks matières premières Stocks produits en cours Stocks produits finis 	 Mathématique Informatique Hygiène et sécurité
19.3	Participer aux opérations d'inventaire	 Effectuer l'inventaire physique Effectuer l'inventaire théorique Procéder aux étapes de l'inventaire 	 L'inventaire * Définition * Objectifs Types d'inventaire * Inventaire périodique * Inventaire annuel Les étapes de l'inventaire théorique * Calculer les écarts * Etablir le rapprochement * Rédiger le rapport d'inventaire L'inventaire physique 	Mathématique Informatique

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
19.4	Participer à l'application des méthodes de réapprovisionnement	 Déterminer dans les cas suivants : Quantité variable, date fixe Quantité fixe, date variable Calculer les différents niveaux de stock 	 Rôle et importance de l'approvisionnement Types de réapprovisionnement Calcul des niveaux de stocks : Stock maximum Stock minimum Stock de sécurité 	MathématiqueInformatique

CHAMP D'ACTIVITE 6

FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 20 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques	s nécessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 	

métier (spécialité) : Méthodes Habillement N 5

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 	
20.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion 	
20.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet 	

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 Définir les différents composants S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	 Présenter les différents modèles d'outils de gestion : Fiche d'inventaire * Bon d'entrée * Bon de sortie * Bon de commande * Bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 	

Drogramma de formation non appropriesage

MODULE : 21 S'initier sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 15 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir faire théoric	jues nécessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
21.1	Elaborer un curriculum vide (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaborer et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) Décrire les composantes avec précision : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle,etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	
21.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, age,etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir faire théoriques nécessaires					
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle				
21.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher les informations sur : L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Applications des simulations					
21.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du service public chargé Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifié Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état 	 Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM- la commune,etc.) Information sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ- ANSEJ-ANJEMetc. 					

MODULE : 22 Appliquer la méthodologie d'élaboration de projet de fin de formation

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 12 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir faire théoriques r	nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
22.1	Identifier la méthodologie d'élaboration d' un mémoire de fin de formation	 Identifier les concepts de la méthodologie d'élaboration d'un mémoire de fin de formation Appliquer les techniques de préparation d'un mémoire de fin de formation 	 Notion de méthodologie * Définition des concepts * Les différents types de mémoire - Mémoire d'expérience - Mémoire de recherche - Mémoire de compilation • Les objectifs et intérêts de la réalisation d'un mémoire * Les objectifs - Objectifs à court terme et à moyen terme * Les intérêts - Intérêts personnels - Intérêts pour les institution et entreprise - Intérêts pour le jury • Préparation du fond de mémoire * Choix du sujet (thème) * Organisation du travail - Planification de la durée - La problématique - La collecte et classement des données - L'ébauche du plan et Le plan * Les règles de fond - Constitution des hypothèses - Interprétation et analyse - Synthèse et Conclusion 	

22.2	Identifier et appliquer les règles et les principes de rédaction d'un mémoire	 Appliquer les techniques de rédaction Appliquer les règles de la forme Etablir une bibliographie selon les normes Organiser les différentes références 	 Rédaction d'un mémoire Techniques de rédaction Le style Règles de rédaction Les règles de la forme Les formats et les supports Les couleurs La pagination Les titres Les illustrations Les r références bibliographiques et les renvois Les annexes La page de garde ou couverture 	
22.3	Préparer la soutenance	 Identifier le processus préalable de la soutenance Appliquer les techniques pour préparer la soutenance 	 Processus préalable de la soutenance * Remise du mémoire * Délai * Composition du jury Préparation de la soutenance * Utilisation des aides pédagogiques * L'exposé * L'organisation Réponses aux questions 	

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 02 TECHNOLOGIE ET PROCESSUS DE PRODUCTION

MODULE : 8 Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de coupe

Durée de formation Heures 220 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
8.1	Participer à la réalisation des opérations de placement	 Analyser le produit Etudier un placement Réaliser un tracé Traiter les matières à motifs Intervenir sur la forme des pièces de patronage ou sur leurs positionnements 										
8.2	Participer à la réalisation des opérations de traçage-matelassage	 Réaliser un traçage Appliquer les différents types de matelassage Réaliser le matelassage 										
8.3	Participer à la réalisation des opérations de découpage	 Réaliser le découpage Traiter les différentes matières 										

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
8.4	Participer à la réalisation de préparation des mises en fabrication	 Réaliser le compostage et la mise en paquets Thermocoller les pièces Réaliser le surfilage des pièces 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE : 9 Participer à la réalisation des opérations de l'atelier de piquage

Durée de formation

Heures 200 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
9.1	Décrire les opérations de l'atelier de piquage	Utiliser les machines simplesUtiliser les machines spéciales										
9.2	Participer à l'entretien des machines	 Nettoyer les machines Lubrifier les machines de piquage Roder les machines 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.

⁽²⁾ Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE: 10 Participer à la réalisation des opérations de finition

Durée de formation

Heures 170 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
10.1	Décrire les opérations de finition	 Régler les machines à cycles Choisir les paramètres de repassage Etudier le comportement des étoffes au repassage 										
10.2	Participer à l'entretien du matériel	 Nettoyer le matériel Entretenir le matériel Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE : 11 Organiser les moyens de production dans l'atelier de coupe

Durée de formation Heures 320 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
11.1	Utiliser les moyens de production	 Utiliser le matériel de traçage Utiliser le matériel de matelassage Utiliser le matériel de découpage Utiliser le matériel de compostage 										
11.2	Participer à l'implantation des moyens de production	Déterminer les surfacesAppliquer l'implantation pratique										
11.3	Etudier et simplifier un poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Réaliser une ambiance de travail 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.

⁽²⁾ Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE : 12 Organiser les moyens de production dans l'atelier de piquage

Durée de formation

Heures 410 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)		Appréciation de l'apprenti p maître d'apprentissage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	Utiliser les moyens de production	 Choisir le matériel Utiliser les machines simples Utiliser les machines spéciales 								
12.2	Participer à l'implantation des moyens de production	Déterminer les surfacesAppliquer l'implantation pratique								
12.3	Etudier et simplifier un poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Réaliser une ambiance de travail 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.

⁽²⁾ Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE : 13 Organiser les moyens de production dans l'atelier de finition

Durée de formation

Heures 400 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
13.1	Utiliser les moyens de production	 Choisir le matériel Utiliser les machines simples Utiliser les machines spéciales 										
13.2	Participer à l'implantation des moyens de production	Déterminer les surfacesAppliquer l'implantation pratique										
13.3	Etudier et simplifier un poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Réaliser une ambiance de travail 										

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.

⁽²⁾ Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE: 14 Participer au contrôle de la qualité à la réception

Durée de formation

Heures 260 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de format (1)			Appréciation de l'apprenti p maître d'apprentissage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier fournisseur Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 								
14.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Appliquer le mode opératoire Entretenir le matériel 								
14.3	Participer au contrôle du produit	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

Participer au contrôle de la qualité à la coupe MODULE: 15

Durée de formation

Heures 240 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)		Appréciation de l'apprenti maître d'apprentissage					
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier fournisseur Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 								
15.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Appliquer le mode opératoire Entretenir le matériel 								
15.3	Participer au contrôle du produit	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE: 16 Participer au contrôle de la qualité en cours de fabrication

Durée de formation

Heures 300 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise maître d'						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	6
16.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier technique Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 							
16.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Choisir le matériel de contrôle Appliquer le mode opératoire 							
16.3	Participer au contrôle du produit dans l'atelier de montage	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 							

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE: 17 Participer au contrôle de la qualité du produit fini

Durée de formation

Heures 220 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre o et plan de forma (1							
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	Identifier et classer les défauts	 Lire et interpréter le dossier technique Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 								
17.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Appliquer le mode opératoire Appliquer Normes de qualité 								
17.3	Participer au contrôle du produit	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et contrôles Rédiger un rapport de contrôle 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE: 18 Réduire les coûts de production et optimiser la productivité

Durée de formation

Heures 300 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre det plan de format		Appréciation de l'apprenti maître d'apprentissage					
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
18.1	Etudier et simplifier un circuit de fabrication	 Analyser et exploiter un dossier technique Appliquer les règles d'organisation et de simplification de travail Corriger et améliorer les méthodes de travail 								
18.2	Réduire les temps de fabrication	 Etudier et gérer les en cours Mesurer les temps de fabrication Etudier et analyser les composants d'un coût pour un produit Déterminer le coût minute d'une entreprise Organiser les ateliers 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

MODULE : 19 Participer à la gestion des stocks

Durée de formation

Heures 200 h

N°	Sous Compétences professionnelles à					préciation de l'apprent maître d'apprentissage				
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
19.1 Participer aux tâches administratives du magasins		 Réceptionner et contrôler la livraison Ranger les articles dans le magasin de stockage Enregistrer les entrées Conserver les produits Effectuer la sortie des stocks Enregistrer les sorties Valoriser les stocks 								
19.2	Participer à la classification des stocks	 Procéder aux étapes aux étapes de la méthode ABC Etablir les représentations graphiques des classes Classer les produits selon les sorties Classer les produits selon leur valeur Utiliser les tableurs 								
19.3	Participer aux opérations d'inventaire	 Appliquer l'inventaire théorique Appliquer l'inventaire physique Calculer les écarts Etablir le rapprochement Rédiger le rapport d'inventaire 								

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre e et plan de forma (1								
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
19.4	Participer à l'application des méthodes de réapprovisionnement	 Utiliser dans les cas suivants : Quantité variable, date fixe Quantité fixe, date variable Calculer les différents niveaux de stock 									

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP.
(2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation.

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation											
	1	2	3	4	5	6					
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0					
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt					
Esprit d'initiative	Sens élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative					
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène					
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel					
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents					

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à

assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (Méthodes Habillement) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (Méthodes Habillement) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ Méthodes Habillement.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite ».* Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur

les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen :
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.